



Règlement des réservations et des courts



A) Réservations

- Il n'y a pas d'heure jouée sans réservation en ligne. Si ça n'a pas encore été fait, il est nécessaire de réserver dans les 15 minutes après le début de l'heure de jeu.
 - Les réservations se font par Internet (PC, smartphone, ...) avec www.ballejaune.com.
 - Le système de réservations en ligne affichera au moins 7 à 14 jours à l'avance.
 - Lors de la réservation, il est obligatoire de choisir entre le partenaire du club avec lequel vous allez jouer ou un invité. Le nom de l'invité doit être si possible ajouté.
- Peu importe le motif (aussi en raison de la météo), la réservation doit être annulée dès que le membre ou son partenaire sait qu'il ne pourra pas venir jouer. L'annulation peut se faire au plus tard une heure avant le début de la réservation. Ainsi, l'heure de jeu sera à nouveau disponible pour d'autres joueurs.
- Le membre actif individuel, étudiant, couple (chacun des partenaires), famille (quota de 2 membres), senior ainsi que le membre junior écolier et junior a droit à maximum 2 réservations à l'avance**. Voir aussi l'**annexe 1**) de ce règlement.
- Pour chaque réservation dans le cadre d'un tournoi interne, il est obligatoire d'utiliser son nom d'adhérent tournoi (**FAM A...** ou **WIL Z...**) et celui du partenaire (**FAM A...** ou **WIL Z...**). Les comptes FAM et WIL n'ont aucune limitation de réservations à l'avance. Voir aussi l'**annexe 1**) de ce règlement.
- Le membre actif senior, l'écolier de la catégorie famille et le membre junior écolier sont soumis à une restriction des horaires de jeu. Après 18h00, ils ne peuvent jouer qu'avec un membre qui n'est pas soumis à une telle restriction. Voir aussi l'**annexe 1**) de ce règlement.
- Même s'il a déjà utilisé son quota, mais qu'un court est encore libre, au plus tôt 3 heures avant l'heure à laquelle il souhaiterait jouer, le membre peut réserver un court. Idem si l'heure est déjà dépassée.
- Lorsque le court n'est pas occupé 10 minutes après le début de l'heure réservée, celui qui a réservé perd automatiquement son droit. Ainsi et sans réservation, il peut être utilisé par tout autre membre.
- Le membre actif individuel, étudiant, couple (chaque partenaire), famille (quota de 2 membres), senior ainsi que le membre junior écolier et junior peut jouer 6 fois gratuitement avec un non-membre. Ensuite, le coût est de CHF. 10.— par heure jouée. Une facture parviendra au membre en fin de saison. *Si la partie a été annulée sans que la réservation ait pu être supprimée, il est nécessaire d'envoyer un email au caissier afin qu'il ne tienne pas compte de l'heure « perdue » dans sa facturation.*

B) Courts

- Seules les chaussures de tennis sont autorisées.
- Il est strictement interdit de jouer avant 08h00 et après 22h00 et de fumer ou boire de l'alcool sur les courts
- Il est obligatoire de balayer après utilisation des courts (passer la brosse en rond de l'extérieur vers l'intérieur). En cas de pluie ou si le sable est trop mouillé, il n'y a pas d'obligation à passer la brosse.
- Après avoir joué, la porte des courts doit être fermée à clé.
 - L'armoire électrique de l'éclairage doit être fermée à clé et l'interrupteur remis sur Ø dans tous les cas (si la lumière s'est éteinte automatiquement à 22h00 également remettre l'interrupteur sur Ø).
 - A l'exception d'une raison technique qui ne consiste pas à vouloir jouer après 22h00 ou si l'horloge n'est plus à l'heure, il est interdit de toucher à la montre de l'éclairage. Dès qu'une anomalie a été constatée au niveau du système d'éclairage, avertir immédiatement un membre du comité.
- Lors de manifestations annoncées sur www.ballejaune.com (interclub, tournoi, divers), si un capitaine, un membre de l'organisation ou du comité demande de libérer le court, merci de respecter ses instructions. Si l'horaire de la manifestation est dépassé, celle-ci a la priorité sur les autres réservations.

Toute modification à ce règlement est de la compétence de l'assemblée générale.

Le comité peut prendre les sanctions nécessaires pour lutter contre d'éventuels abus. Tout abus fera l'objet d'un avertissement par lettre recommandée et, en cas de récidive, de l'exclusion de la société.

Le présent règlement a été accepté lors de l'assemblée constitutive du Tennis Cortébert-Courtelary le 4 mai 2018. Il entre immédiatement en vigueur.

La présidente

La secrétaire

Cortébert, le 4 mai 2018

Annexe 1) au Règlement des réservations et des courts

Court 1	Court 2	
8h BENCIC Belinda TEICHMANN Jil	8h	BENCIC Belinda TEICHMANN Jil
9h BENCIC Belinda TEICHMANN Jil	9h FAM Vögele S. FAM Golubic V.	Les 2 réservations sont OK (le quota de 2 est atteint pour les 2 joueuses)
10h	10h FAM Vögele S. FAM Golubic V.	FAM Vögele S. FAM Golubic V. Les 4 réservations sont OK (pour les tournois, il n'existe aucun quota)
11h BENCIC Belinda TEICHMANN Jil	11h	BENCIC Belinda TEICHMANN Jil Elles ont déjà atteint leur quota, impossible de réserver plus !
12h	12h	
13h	13h FEDERER Roger 1 invité =+	FEDERER Roger 1 invité =+ Le signe =+ indique que le nom de l'invité a été noté = parfait !
14h Famille Py (papa) Famille Py (maman)	14h Famille Py (Max) Famille Py (Nicole)	Famille Py (papa) Famille Py (Nicole) La famille Py a un quota de 4 (soit de 2 membres) et il a déjà été atteint. Interdit de réserver plus.
15h	15h Famille Py (papa) Famille Py (Nicole)	
16h SENIOR Météo SENIOR Ita	16h INDIVIDUEL Jean Famille Py (Daniel)	INDIVIDUEL Jean Famille Py (Daniel) Jean pourrait jouer, mais la famille Py a déjà atteint son quota. Daniel n'a pas le droit de réserver avec Jean.
17h	17h	
18h ECOLIER Fred ECOLIER Martin	18h	ECOLIER Fred ECOLIER Martin 2 écoliers ne peuvent pas réserver ensemble après 18h00.
19h	19h	
20h INDIVIDUEL Jean SENIOR Ita	20h FAM Vögele S. FAM Bacsinszky T.	INDIVIDUEL Jean SENIOR Ita Avec un Individuel, le senior peut jouer après (idem pour les juniors)
21h SENIOR Météo SENIOR Ita	21h FAM Vögele S. FAM Bacsinszky T.	SENIOR Météo SENIOR Ita 2 seniors ne peuvent pas réserver ensemble après 18h00. Senior Ita a en plus déjà 2 réservations à l'avance !

Document explicatif du « Règlement des réservations et des courts »

Si vous avez des doutes ou des questions, adressez-vous à un membre du comité.

La présidente

La secrétaire